

Statistiques des interventions

En interprétariat communautaire et médiation interculturelle pour l'année de 2023

Table de matières

1.	Introduction	1
2.	Base de données	2
2.1.	Services d'interprétariat régionaux	2
2.2.	Données recueillies.....	3
2.3.	Limites des données recueillies	4
3.	Interventions et heures	5
3.1.	Nombre d'interventions et heures	5
3.2.	Durée d'intervention	6
3.3.	Parts des services d'interprétariat.....	6
3.4.	Part des langues officielles	8
4.	Différents domaines d'interprétariat	9
4.1.	Interventions et heures selon le domaine.....	9
4.2.	Domaines d'intervention dans les services d'interprétariat	10
4.3.	Domaine de la santé	10
4.4.	Domaine de l'asile.....	12
4.5.	Domaine du social	14
4.6.	Domaine de la formation.....	15
4.7.	Domaine d'autorités et tribunaux	17
5.	Différents formats d'interprétariat	18
5.1.	Nombre d'interventions et d'heures par format	18
5.2.	Durée des interventions par format	19
5.3.	Formats d'intervention dans les services d'interprétariat	19
5.4.	L'interprétariat sur place	20
5.5.	L'interprétariat par téléphone	20
5.6.	L'interprétariat par vidéo	21
5.7.	Médiation interculturelle.....	21
6.	La qualification des interprètes et médiateurs-trices	22
6.1.	Interprètes et médiateurs-trices actifs-ives.....	22
6.2.	Interventions par qualification des ICMI	23
6.3.	Services d'interprétariat par des interventions ICMI qualifiés	24
6.4.	Interventions par ICMI selon qualification	24
7.	Langues	26
7.1.	Langues avec le plus grand nombre d'interventions	27
8.	Bibliographie	28

Index de figures et tableaux

Tableau 1 : Services d'interprétariat 2023.....	2
Tableau 2: langues officielles 2023.....	3
figure 1: heures d'interventions 2008-2023.....	5
Tableau 3 : Moyenne de durée d'intervention par domaine et format 2023.....	6
Figure 2 : Services d'interprétariat par interventions et heures, 2023.....	6
Figure 3 : Services d'interprétariat par interventions, 2023.....	7
Tableau 4 : Interventions par langue officielle dans les différents domaines 2023.....	8
figure 4 : Interventions par domaine 2023.....	9
Figure 5: Intervention par domaine 2022-2023.....	9
Tableau 5 : Moyenne de durée et nombre d'interventions par domaine en 2023.....	10
Figure 6 : Domaines en pourcentage par services d'interprétariats 2023.....	10
Tableau 6 : Interventions, parts, augmentation, format et durée domaine santé 2023.....	11
Figure 7 : Interventions dans domaine santé 2023.....	11
Tableau 7 : Catégories du domaine santé.....	12
Tableau 8 : Interventions, parts, augmentation, format et durée domaine asile 2023.....	12
Figure 8 : Interventions dans domaine asile 2023.....	13
Tableau 9 : Catégories du domaine asile.....	14
Tableau 10 : Interventions, parts, augmentation, format et durée domaine social 2023.....	14
Figure 9 : Interventions dans domaine asile 2023.....	14
Tableau 11 : Catégories du domaine social.....	15
Tableau 12 : Interventions, parts, augmentation, format et durée domaine formation 2023.....	15
Figure 10 : Interventions dans domaine formation 2023.....	16
Tableau 13 : Catégories du domaine formation.....	16
Tableau 14 : Interventions, parts, augmentation, format et durée domaine autorités et tribunaux 2023.....	17
Figure 11 : Intervention dans domaine autorités et tribunaux 2023.....	17
Tableau 15 : Catégories des domaines autorités et tribunaux.....	17
Figure 12: formats d'interventions 2023.....	18
Figure 13 : formats d'interventions 2022-2023.....	18
Tableau 16 : Durée moyenne et nombre d'interventions par format 2023.....	19
Tableau 17 : Interventions par service d'interprétariat et format 2023.....	19
Figure 14 : Interventions d'interprétariat sur place par domaine 2023.....	20
Figure 15 : Interventions d'interprétariat par téléphone par domaine 2023.....	20
Figure 16 : : Interventions d'interprétariat par vidéo par domaine 2023.....	21
Figure 17 : Médiation interculturelle par domaine 2023.....	21
Figure 18 : Qualification des ICMI 2022-2023.....	22
Figure 19 : Interventions par qualification 2023.....	23
Figure 20 : Interventions par qualification 2014 bis 2023.....	23
Figure 21 : Services d'interprétariat par interventions et qualifications 2023.....	24
Tableau 18 : interventions par personne selon qualification 2018 bis 2023.....	25
Tableau 19 : interventions par langues 2023.....	26
Tableau 20 : Changements de langues les plus demandées 2021-2023.....	27

1. Introduction

La tendance de l'année précédente 2022 se maintient. En 2023, les interprètes communautaires et les médiateurs interculturels (ICMI) n'ont jamais été autant demandés : avec 702'920 heures d'interventions le chiffre est à nouveau significativement plus élevé que l'année précédente (558'034).

Le rapport présenté ici rassemble les principaux chiffres d'intervention de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle pour l'année 2023. Traditionnellement, l'interprétariat communautaire comprend en premier lieu les domaines d'intervention de la formation, de la santé et du social. Depuis 2019, les interventions qui sont arrangées dans le cadre de la protection juridique dans la procédure d'asile sont également couvertes. L'interprétariat dans le cadre de la procédure d'asile ainsi que pratiquement toutes les interventions effectuées dans le domaine de la justice n'apparaissent toutefois pas dans cette statistique. Les institutions compétentes (SEM, police, tribunaux, etc.) ne collaborent pas avec les services régionaux d'interprétariat communautaire, les chiffres d'intervention correspondants ne sont donc pas disponibles.

Le terme de médiation interculturelle fait référence à des offres et des activités qui se situent dans le domaine du projet, du conseil et de l'encadrement, de l'activité de formation, de l'animation d'entretiens ou de la transmission d'informations. Certaines offres et activités ont lieu dans les langues officielles de la Suisse, mais beaucoup d'entre elles se déroulent également dans les langues d'origine des médiateurs interculturels. Il ne s'agit donc pas d'interventions « médiatrices » d'interprètes dans le cadre de mandats d'interprétariat.

La base de la collecte des données statistiques sur les interventions est constituée d'un formulaire Excel élaboré en collaboration avec les services d'interprétariat régionaux et d'un document explicatif contenant des indications sur la saisie et l'attribution des interventions¹. Pour l'évaluation des chiffres de l'année 2023, INTERPRET a pu obtenir des fiches de données de 20 services d'interprétariat régionaux.

INTERPRET remercie ici chaleureusement les services d'interprétariat impliqués pour leur collaboration.

¹ Ces deux documents peuvent être consultés sur le site web d'INTERPRET sous « Statistiques ».: <https://www.inter-pret.ch/fr/service/statistiques-77.html>

2. Base de données

2.1. Services d'interprétariat régionaux

Pour l'année de rapport 2023, 20 services d'interprétariat ont mis des données à disposition :

Indication	Services d'interprétariat	Formats proposés				D F I
		Sur place	Par téléphone	Par vidéo	MI	
ald	Ausländerdienst Baselland	X	X			D
AOZ Medios	AOZ Medios, Asyl-Organisation Zürich	X	X			D
Appartenances	Appartenances Vaud	X	X	X	X	F
AVIC-OSEO	AVIC-OSEO Valais – Action Valaisanne pour l'interprétariat communautaire	X	X		X	F
Bhaasha	Bhaasha Vaud	X	X	X		F
Comprendi	Dolmetschdienst Comprendi, Caritas Bern	X	X	X		D
Connexion	Connexion Sarl.	X	X	X		F
COSM	Centre d'interprétariat communautaire et de traduction, Service de la cohésion multiculturelle	X	X	X	X	F
CRG	Service d'interprétariat communautaire et de médiation interculturelle, Croix-Rouge genevoise	X	X		X	F
DD Zentralschweiz	Dolmetschdienst Zentralschweiz, Caritas Luzern	X	X	X	X	D
DERMAN SH	DERMAN, SAH Schaffhausen	X	X		X	D
DERMAN TI	Agenzia DERMAN Ticino, SOS Ticino	X	X		X	I
dolmX	dolmX AG			X		D
FMO	Interkulturelles Dolmetschen, Forum Migration Oberwallis (FMO)	X	X			D
HEKS ikV	Alter und Migration, Brückenbauer:innen, Vitalina, HEKS Geschäftsstelle beider Basel				X	D
HEKS Linguadukt	HEKS Linguadukt	X	X	X	X	D
interunido	interunido	X				D
se comprendre	se comprendre, Caritas Suisse	X	X	X	X	F
Verdi	Verdi, ARGE Integration Ostschweiz	X	X	X	X	D
Winterthur	Interkulturelles Dolmetschen, Fachstelle Integrationsförderung, Stadt Winterthur	X				D

Tableau 1 : Services d'interprétariat 2023

Tous les services d'interprétariat proposent actuellement des services d'interprétariat de diverses langues étrangères vers une langue officielle (et inversement), l'allemand étant la langue de la majorité des services (N=12).

langue officielle	nombre de services d'interprétariat
français	7
allemand	12
italien	1

Tableau 2: langues officielles 2023

2.2. Données recueillies

Les interventions ont été différenciées selon le domaine de travail, le format d'interprétariat et la qualification de l'ICM. Le nombre et la durée des interventions ont toujours été calculés.

- Les **domaines de travail** suivants ont été distingués :
 - Asile
 - Autorités et tribunaux
 - Formation
 - Santé
 - Social

Dans chaque domaine, une distinction a été faite entre les sous-catégories, qui sont détaillées dans les sections correspondantes du chapitre 5.

Les **formats** suivants ont été distingués :

- interprétariat communautaire (IC) sur place
- interprétariat communautaire (IC) par téléphone
- interprétariat communautaire (IC) par vidéo
- médiation interculturelle (MI)

En ce qui concerne la **qualification** des interprètes communautaires et des médiateurs interculturels (ICMI), les interventions effectuées sont différenciées selon les profils de qualification suivants :

- Interprètes communautaires et médiateurs interculturels avec brevet fédéral
- Interprètes communautaires et médiateurs interculturels avec certificat INTERPRET
- Interprètes avec qualification supérieure (p. ex. master en interprétariat de conférence ou CAS en interprétariat judiciaire et administrative ZHAW, etc.)

- Interprètes communautaires et médiateurs en formation (suivent actuellement les modules 1 / 2 ou ont suivi au moins un cours d'introduction ainsi qu'une formation continue interne auprès du service d'interprétariat, qui ne remontent pas à plus de deux ans).
- Personnes sans qualification pertinente pour l'interprétariat

Dans le rapport, INTERPRET considère les personnes qui disposent du brevet fédéral, du certificat INTERPRET ou d'une qualification supérieure en interprétariat comme étant qualifiées.

Le certificat INTERPRET est une qualification de base. Dans de nombreux contextes (p. ex. pour l'interprétariat à distance, auprès des tribunaux ou en psychothérapie), des compétences supplémentaires ou des certificats de langue plus élevés (p. ex. C1 dans la langue officielle) sont requis. Les catégories MI avec brevet fédéral ou interprètes avec qualification supérieure répondent à ces exigences.

Une partie des interprètes ne dispose pas (encore) de l'un de ces trois diplômes, mais souvent d'un cours d'introduction approfondi ainsi que de diverses formations continues pour le domaine concerné (p. ex. pour les interprètes judiciaires ou pour l'interprétariat en matière d'asile). Les explications de l'absence de qualification peuvent être multiples : raisons financières, de temps ou parce que les compétences écrites dans la langue officielle sont plus faibles que les compétences orales.

2.3. Limitations des données recueillies

Comme les années précédentes, les chiffres de ce rapport contiennent quelques inexactitudes liées au processus de collecte :

- L'attribution à un domaine est faite par le biais de l'adresse de facturation d'un client-e. Le service d'interprétariat n'est pas toujours en mesure d'identifier précisément **le lieu d'intervention** (par exemple lorsque le client et l'adresse de facturation sont une école, le lieu d'intervention peut être une école primaire ou secondaire) ;
- Pour la même raison, il y a aussi des grandes différences dans la manière de **saisir les client-e-s** (ce qui compte comme une école chez les uns, compte comme école primaire et école secondaire, c'est-à-dire comme deux clientes, chez les autres).
- Les interprètes communautaires et les médiateurs-trices interculturel-le-s qui travaillent **pour plusieurs services d'interprétariat** (ce qui assez souvent le cas) sont comptabilisé-e-s plusieurs fois.
- Les interventions qui ont lieu en dehors des structures des services d'interprétariat (p.ex. par des interprètes internes aux institutions, par des **mandats directs** à des interprètes indépendant-e-s) ou des interventions d'interprétariat non-réglé (p.ex. par des membres de famille ou collègues multilingues) ne sont pas comptabilisées.

Les données dans ce rapport sont par conséquent aussi précises et complètes que la saisie et l'attribution des interventions par les services d'interprétariat le permettent.

3. Interventions et heures

Le chapitre suivant offre un aperçu du nombre et de la durée des interventions dans les différents services d'interprétariat, indépendamment des différents domaines et formats d'intervention.

3.1. Nombre d'interventions et heures

En 2023, année du relevé, les 20 services d'interprétariat et de médiation interculturelle ont organisé au total 604'194 interventions pour une durée totale de 702'920 heures.

Ces deux chiffres sont à nouveau en forte croissance par rapport à l'année précédente : de 30% pour le nombre d'interventions (2022 : 464'867 interventions) et de 26% pour le nombre d'heures (2022 : 558'034 heures).

En ce qui concerne les heures d'intervention, il existe des chiffres qui permettent de suivre l'évolution au cours des 16 dernières années² (voir figure 1).

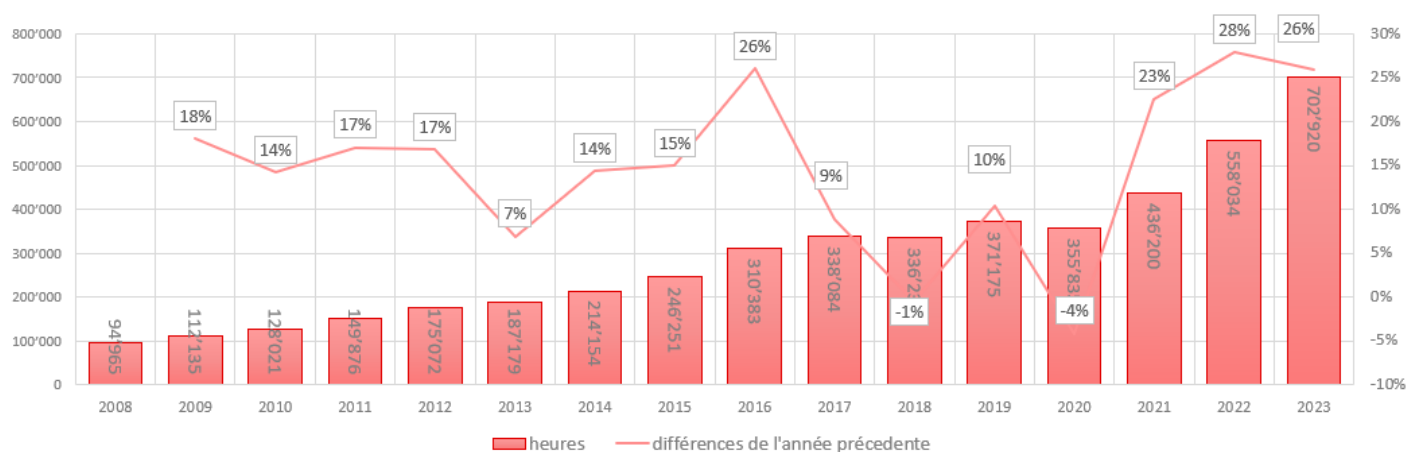


figure 1: heures d'interventions 2008-2023

² Les données relatives aux heures d'intervention pour les années 2008 à 2013 proviennent des rapports annuels sur la promotion de l'intégration de l'Office fédéral des migrations ODM (aujourd'hui SEM) : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/berichte/integration.html>

3.2. Durée d'intervention

En 2023, une intervention durait en moyenne 69 minutes, soit un peu plus d'une heure.

Moyenne de durée d'intervention (en minutes)					
	Sur place	Par téléphone	Par vidéo	MI	Totale par domaine
Formation	74	45	56	95	73
Santé	73	43	47	54	70
Social	78	48	55	106	76
Asile	77	44	52	428	61
Autorités et tribunaux	84	48	51	33	73
Totale par format	75	44	49	183	69

Tableau 3 : Moyenne de durée d'intervention par domaine et format 2023

Les interventions peuvent toutefois être plus ou moins longues. Comme le montre le tableau 3, cela est également lié aux différents domaines et formats d'intervention. Les interventions dans le domaine de la médiation interculturelle, en particulier, durent en moyenne 183 minutes, soit bien plus que la moyenne générale. Mais il existe également des différences entre les formats d'interprétariat et les différents domaines de travail. Ainsi, les interventions d'interprétariat par téléphone sont en moyenne les plus courtes dans tous les domaines.

La durée d'intervention par domaine et par format est traitée de manière plus approfondie dans les chapitres 4 et 5.

3.3. Parts des services d'interprétariat

En ce qui concerne le volume des interventions et heures placées, il existe de grandes différences entre les services d'interprétariat régionaux, comme le montre la Figure 2.

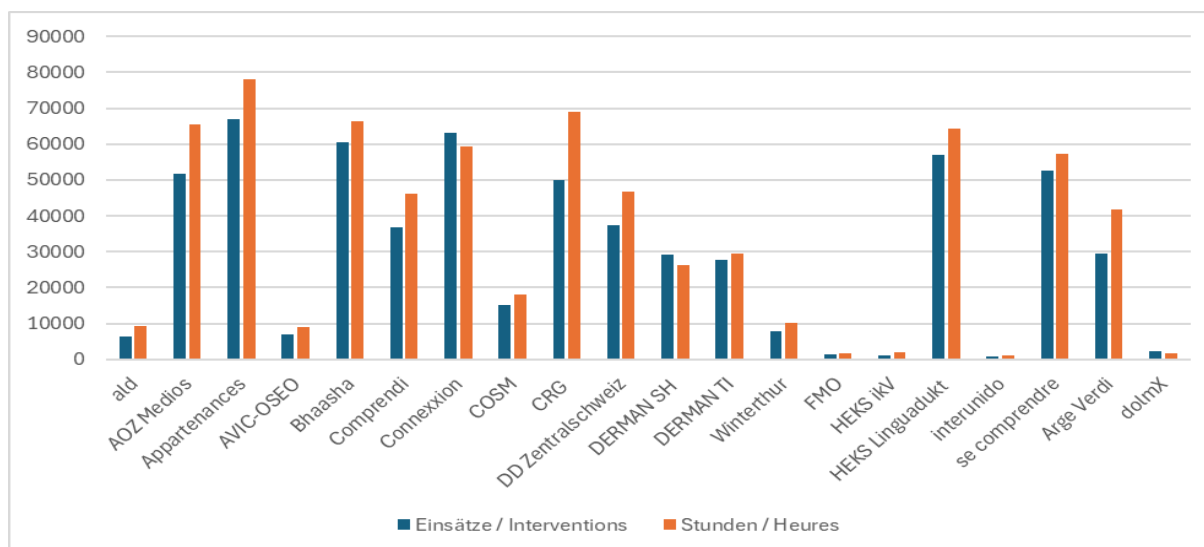


Figure 2 : Services d'interprétariat par interventions et heures, 2023

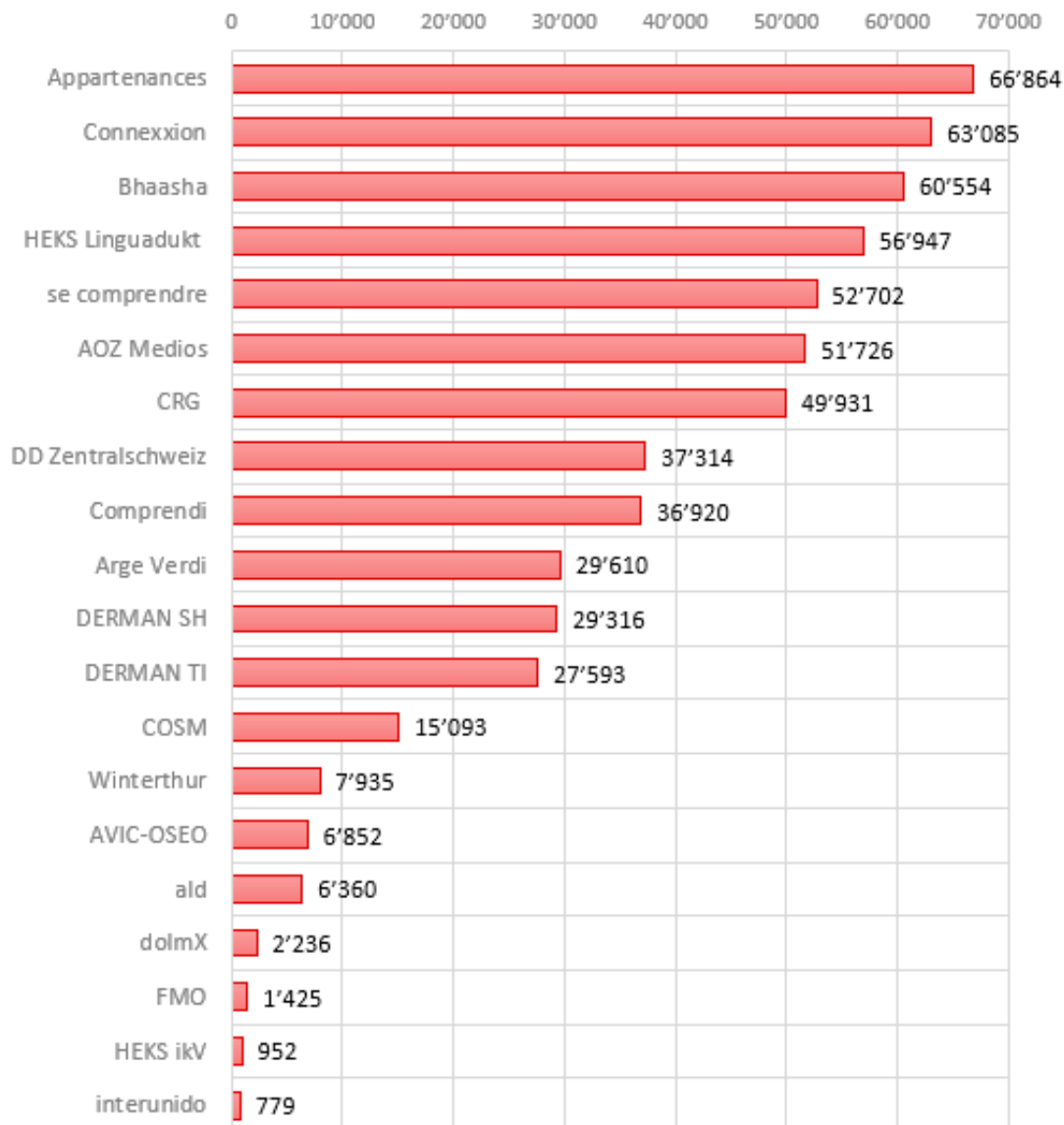


Figure 3 : Services d'interprétariat par interventions, 2023

Appartenances, avec un total de 66'864 interventions, est le plus grand service d'interprétariat en termes de nombre. Les projets d'EPER MI et interunido sont les plus petits, avec quelques centaines d'interventions chacun. Le graphique montre - comme ces dernières années - une concentration remarquable du volume d'interventions sur quelques services d'interprétariat : Les cinq plus grands services (Appartenances, Connexion, Bhaasha, EPER Linguadukt et se comprendre) assurent environ la moitié de toutes les interventions (49%). Les dix plus grands services d'interprétariat, c'est-à-dire la moitié de tous les services, sont responsables de 83% de toutes les interventions.

3.4. Part des langues officielles

On constate que parmi les cinq plus grands services d'interprétariat, quatre se trouvent en Suisse romande (Appartenances, Connexion, Bhaasha, se comprendre).

Alors que, selon la dernière enquête structurelle de l'Office fédéral de la statistique, seuls 23% de la population résidente permanente âgée de 15 ans et plus indiquent le français comme langue principale (OFS 2023), la moitié de toutes les interventions (49%) sont interprétées dans la langue officielle, le français. Les professionnels de Suisse romande collaborent manifestement plus souvent avec des interprètes communautaires que ceux de Suisse alémanique et italienne. Ce déséquilibre est resté stable par rapport à l'année précédente.

	Domaine de formation		Domaine de santé		Domaine social		Domaine d'asile		Autorités et Tribunaux		Total		SI	
	interventions	%	interventions	%	interventions	%	interventions	%	interventions	%	interventions	%		%
allemand	41'995	53%	84'486	31%	59'535	51%	73'560	54%	1'836	38%	261'520	43%		60%
français	27'662	39%	183'490	67%	47'884	41%	53'173	39%	2'872	59%	315'081	52%		35%
italien	1'381	2%	6'133	2%	10'424	9%	9'498	7%	157	3%	27'593	5%		5%
Total	71'038	100%	274'109	100.00%	117'843	100%	136'231	100%	4'865	100%	604'194	100%		100%

Tableau 4 : Interventions par langue officielle dans les différents domaines 2023

En observant de plus près, on constate que la part des interventions en Suisse romande - comparée à la part de la population francophone - est plus élevée dans tous les domaines d'intervention (tableau 4). La différence est toutefois particulièrement frappante dans le domaine de la santé, où 67% des interventions ont lieu en Suisse romande. Les personnes allophones en Suisse romande semblent donc avoir un meilleur accès aux services de santé que les personnes vivant en Suisse alémanique. Ces chiffres concernant le domaine de la santé sont particulièrement intéressants, car c'est là que le plus grand nombre d'interventions est effectué, comme le décrit le chapitre suivant.

4. Différents domaines d'interprétariat

Le chapitre suivant offre un aperçu du nombre et de la durée des interventions dans les différents domaines d'intervention, à savoir l'asile, les autorités et les tribunaux, la formation, la santé et le social.

4.1. Interventions et heures selon le domaine

La répartition des interventions selon les **domaines de l'asile, des autorités et tribunaux, de la formation, de la santé et du social** en 2023 est présentée dans la figure 3.

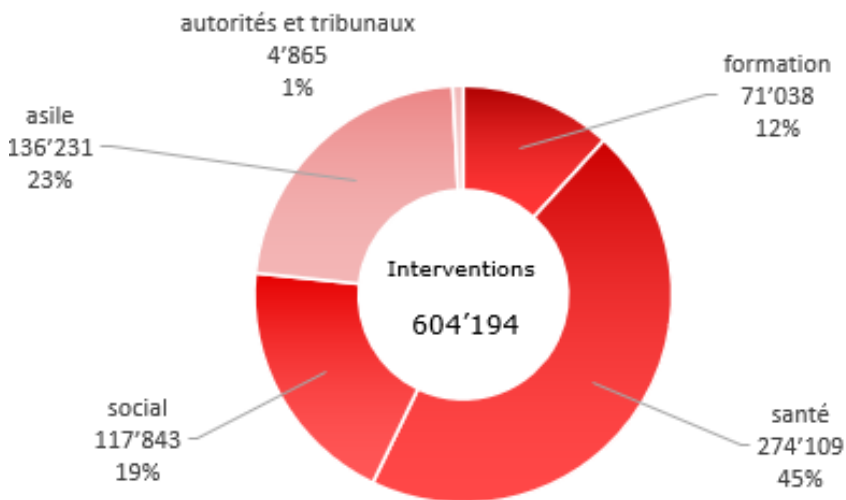


figure 4 : Interventions par domaine 2023

La figure suivante (4) montre la répartition des interventions par domaine par rapport à l'année précédente :

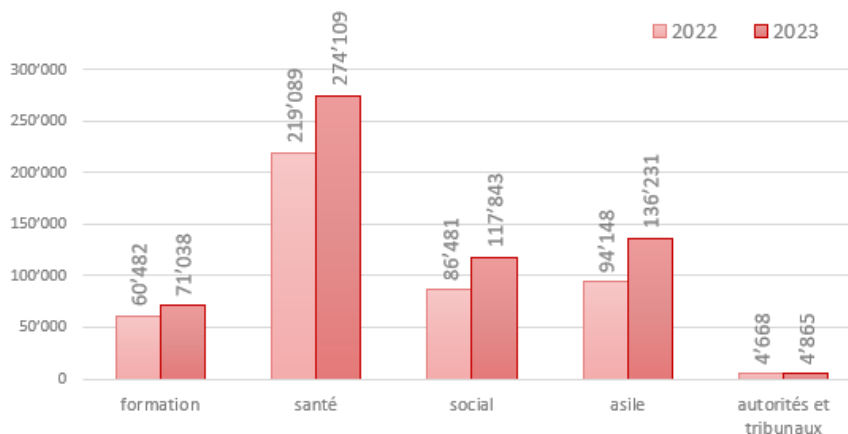


Figure 5: Intervention par domaine 2022-2023

Les interventions auprès des autorités et des tribunaux restent constamment faibles, avec environ 1%. Cela s'explique par le fait que les autorités et les tribunaux travaillent

majoritairement avec des interprètes de leurs propres équipes d'interprètes et ne font appel aux services des services d'interprétariat que dans des cas exceptionnels.

La durée moyenne d'intervention (en minutes) varie selon le domaine d'intervention (tableau 5).

	Durée (en minutes)	interventions
Formation	73	71'038
Santé	70	274'109
Social	76	117'843
Asile	61	136'231
Autorités et tribunaux	73	4'865
Durée moyenne totale	69	604'194

Tableau 5 : Moyenne de durée et nombre d'interventions par domaine en 2023

4.2. Domaines d'intervention dans les services d'interprétariat

La répartition du nombre d'interventions dans les différents domaines peut varier considérablement d'un service d'interprétariat à l'autre. Cela s'explique par les différentes évolutions historiques, les formes d'organisation (juridico-sociales) et les réglementations régionales des services.

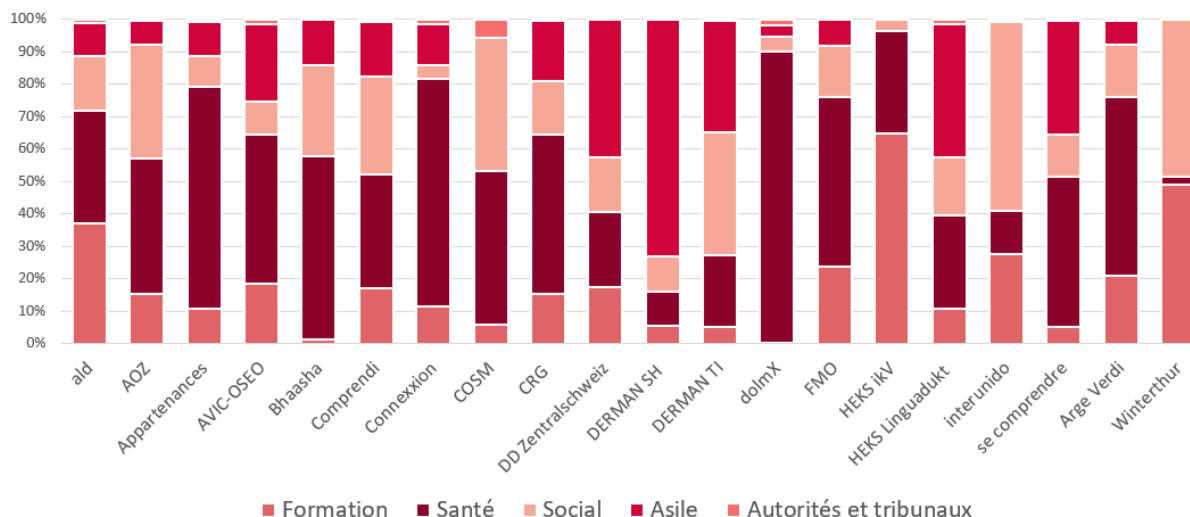


Figure 6 : Domaines en pourcentage par services d'interprétariats 2023

4.3. Domaine de la santé

D'un point de vue global, le domaine d'intervention le plus important a toujours été celui de la santé. Au cours de l'année de référence 2023, 274'109 interventions ont été effectuées, soit 45% du total des interventions. Cela représente une augmentation de

25% par rapport à l'année 2022. Dans le domaine de la santé, la grande majorité de toutes les interventions (89%) se fait avec des interprètes sur place.

nombre d'interventions	total des interventions %	Augmentation année précédente	Format de préférence	Moyenne de durée d'intervention (en minutes)
274'109	45%	25%	Sur place	70

Tableau 6 : Interventions, parts, augmentation, format et durée domaine santé 2023

Lors de l'attribution des interventions d'interprétariat, les services d'interprétariat font une distinction entre les traitements ambulatoires et les traitements hospitaliers. Cette différenciation a été souhaitée par l'Office fédéral de la santé publique OFSP. Cette distinction est importante, car le domaine ambulatoire et le domaine stationnaire impliqueraient des modèles de financement différents (DRG ou TARMED). Cependant, le financement des interventions d'interprétariat dans le domaine de la santé n'est pas réglementé. Les chiffres indiquent dans quel domaine (malgré tout) et combien d'interprétariats ont été effectués³.

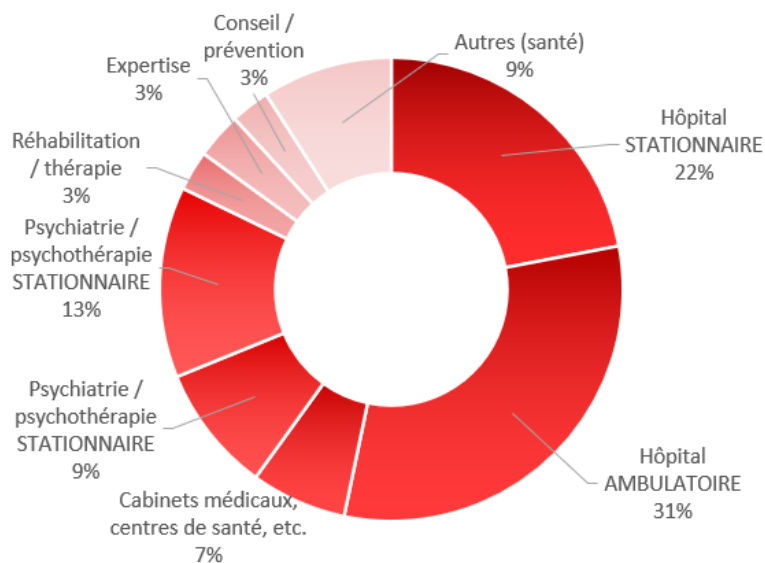


Figure 7 : Interventions dans domaine santé 2023

³ La distinction entre ambulatoire et stationnaire n'est cependant pas toujours possible du côté des services d'interprétariat, car pour des raisons techniques, l'attribution se fait en général par l'adresse de facturation et non par les différentes interventions. En 2023, un service d'interprétariat n'a pas pu faire la distinction entre les interventions dans le domaine ambulatoire et celles dans le domaine stationnaire dans la sous-catégorie psychiatrie. Les cas concernés en psychiatrie ont été répartis proportionnellement à la moyenne des autres services d'interprétariat dans l'ensemble de la statistique sur la catégorie correspondante.

51% de toutes les interventions ont lieu dans le domaine ambulatoire (hôpital et psychiatrie ambulatoire, psychothérapie, cabinets médicaux et centres de santé). Cela signifie que, comme auparavant, aucun financement n'est actuellement prévu pour la majeure partie des interventions d'interprétariat. Les coûts dans le domaine ambulatoire sont majoritairement pris en charge par les établissements hospitaliers (hôpitaux et hôpitaux psychiatriques). Le problème de financement actuel (Emch-Fassnacht : 2021) a de graves conséquences, en particulier pour les cabinets médicaux et psychothérapeutiques privés et les centres de santé. En raison du manque de possibilités de financement, ces acteurs renoncent presque entièrement à la collaboration avec des interprètes professionnels.

Les catégories se précisent comme suit :

Catégories	Exemple / explication
Hôpital STATIONNAIRE	Interventions réalisées pour les séjours hospitaliers stationnaires
Hôpital AMBULATOIRE	Traitements ambulatoires dans les hôpitaux, « médecine communautaire », urgences, policliniques ayant explicitement une activité ambulatoire, etc.
Cabinets médicaux, centres de santé etc.	Cabinets médicaux privés (médecins de famille, spécialistes), centres de santé, Soins à domicile, dentiste, pharmacie, etc.
Psychiatrie / psychothérapie STATIONNAIRE	Interventions d'interprétariat réalisées pour les séjours psychiatriques stationnaires
Psychiatrie / Psychothérapie AMBULATOIRE	Traitements ambulatoires dans des polycliniques psychiatriques et des hôpitaux psychiatriques, cabinets privés de psychothérapie, service ambulatoire pour victimes de la torture et de la guerre, etc.
Réhabilitation / thérapie	Ergothérapie, physiothérapie, cliniques SUVA, etc.
Expertises	Expertises AI par des services d'expertise ou des services médicaux régionaux (SMR)
Conseil / Prévention	Consultation puéricultrice, consultation diététique, etc.
Autres (santé)	Les services d'interprétariat attribuent des interventions à cette catégorie lorsque l'affectation aux catégories définies n'est pas claire.

Tableau 7 : Catégories du domaine santé

4.4. Domaine de l'asile

Avec 94'148 interventions, le domaine de l'asile représente 23% du volume total. En proportion, le domaine de l'asile est donc désormais supérieur aux domaines de la formation et du social, traditionnellement ancrés dans l'interprétariat communautaire. Dans le domaine de l'asile, contrairement à tous les autres domaines, la majorité des interventions (60%) se font par téléphone.

nombre d'interventions	% des interventions en totale	Augmentation année précédente	Format de préférence	Moyenne de durée d'intervention (en minutes)
136'231	23%	45%	par téléphone	61

Tableau 8 : Interventions, parts, augmentation, format et durée domaine asile 2023

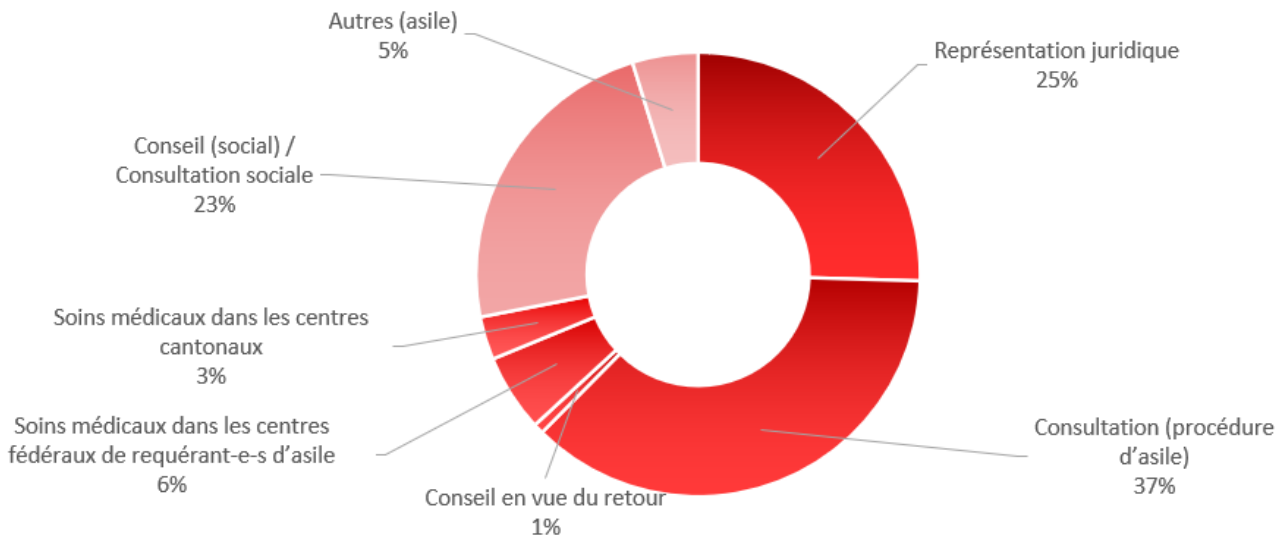


Figure 8 : Interventions dans domaine asile 2023

La figure 7 montre la répartition des interventions dans les catégories définies du domaine de l'asile.

La protection juridique (représentation juridique et conseil dans la procédure d'asile) représente plus de la moitié des interventions dans le domaine de l'asile, soit 62%. La majeure partie de ces interventions est assurée par les services d'interprétariat mandatés dans le cadre de la protection juridique (Comprendi, Derman TI, Derman SH, HEKS Linguadukt, se comprendre). La part des consultations dans le cadre de la procédure d'asile a augmenté par rapport à l'année précédente (2022 : 29%).

Les catégories se précisent comme suit :

Catégories	Exemple / explication
Représentation juridique	Pendant la procédure d'asile, les demandeurs d'asile bénéficient d'une représentation juridique gratuite (accompagnement juridique). La représentation juridique est assurée par des organisations mandatées par le SEM.
Conseil (procédure d'asile)	Dans le cadre de la procédure d'asile, les requérants d'asile bénéficient également d'un conseil gratuit en tant que soutien d'accompagnement pendant la procédure. Le conseil est assuré par des organisations mandatées par le SEM.
Conseil en matière de retour	Dans chaque canton ainsi que dans les centres fédéraux d'asile, les requérants d'asile déboutés ou désireux de rentrer chez eux reçoivent des informations et un soutien pour leur retour. Au niveau fédéral, c'est l'Organisation internationale pour les migrations qui en est

	responsable, dans les cantons, ce sont les autorités ou les organisations non gouvernementales.
Soins de santé dans les centres fédéraux d'asile	Les frais d'interprétariat occasionnés au sein des structures d'hébergement de l'asile de la Confédération sont pris en charge par le SEM.
Soins de santé dans les centres cantonaux	En revanche, les frais d'interprétariat encourus dans le cadre des structures de soins médicaux ordinaires - c'est-à-dire en dehors des structures des centres fédéraux d'asile - ne sont pas inclus. Dans ce cas, il est de la compétence des cantons d'aborder la sécurité des soins et la question des frais d'interprétariat.
Conseil (social) / Conseil social	Conseil dans le cadre de l'aide aux demandeurs d'asile et aux réfugiés (pas dans le cadre de l'aide sociale ordinaire).
Autre (asile)	Les services d'interprétariat attribuent des interventions à cette catégorie lorsque l'affectation aux catégories définies n'est pas claire.

Tableau 9 : Catégories du domaine asile

4.5. Domaine du social

Le domaine social comprend 117'843 interventions, soit 20% du volume total. Cela représente une augmentation de 31'362 interventions, soit 31%, par rapport à 2022 (total de 86'481). Comme dans le domaine de la santé, la grande majorité des interventions dans le domaine social (89%) se fait avec des interprètes sur place.

nombres d'interventions	% des interventions en totale	Augmentation année précédente	format de préférence	Moyenne de durée d'intervention
117'843	20%	36%	sur place	76

Tableau 10 : Interventions, parts, augmentation, format et durée domaine social 2023

La figure 8 montre la répartition des interventions dans les catégories définies du domaine social :

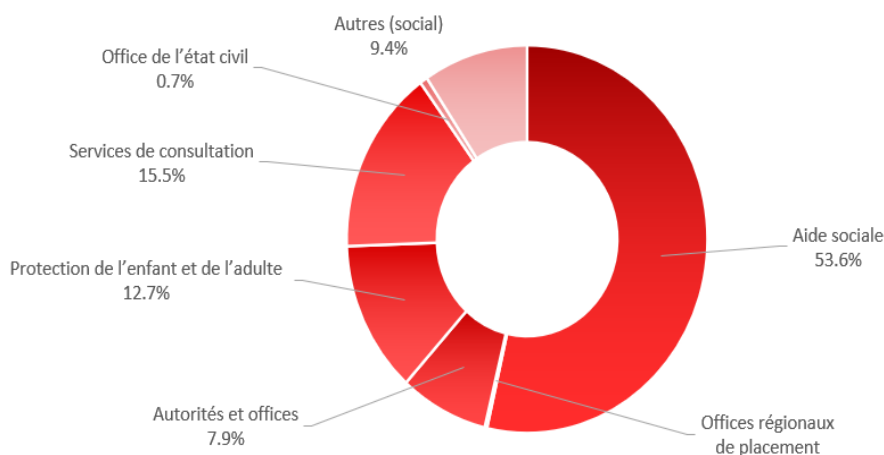


Figure 9 : Interventions dans domaine asile

Les catégories suivantes constituent le domaine social :

Catégories	Exemple / Explication
Service social	Office de l'aide sociale, service social
Office régional de placement ORP	Entretiens de conseil et d'information dans le cadre de l'assurance chômage
Autorités et offices	Aide aux victimes, service de la jeunesse, autorités de population, service des migrations, etc.
Protection de l'enfant et de l'adulte	Entretiens auprès de l'APEA
Centres de consultation	Divers services de consultation, sur une base volontaire, tendance à une offre plutôt privée et ouverte (p. ex. Aide au Sida)
Office de l'état civil	Entretiens dans le cadre de naissances, mariages, décès, etc.
Autres (affaires sociales)	Les services d'interprétariat attribuent des interventions à cette catégorie lorsque l'affectation aux catégories définies n'est pas claire.

Tableau 11 : Catégories du domaine social

4.6. Domaine de la formation

Le domaine de la formation comprend 71'038 interventions, soit 12% du volume total des interventions. Cela représente une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente (2022 : 60'482 interventions). La plupart des interventions (95%) ont été effectuées sur place.

Augmentation année précédente	Format de préférence	Moyenne de durée d'intervention	Augmentation année précédente	Format de préférence
71'038	12%	17%	Sur place	73

Tableau 12 : Interventions, parts, augmentation, format et durée domaine formation 2023

La figure 9 montre la répartition des interventions dans les catégories définies du domaine de la formation.

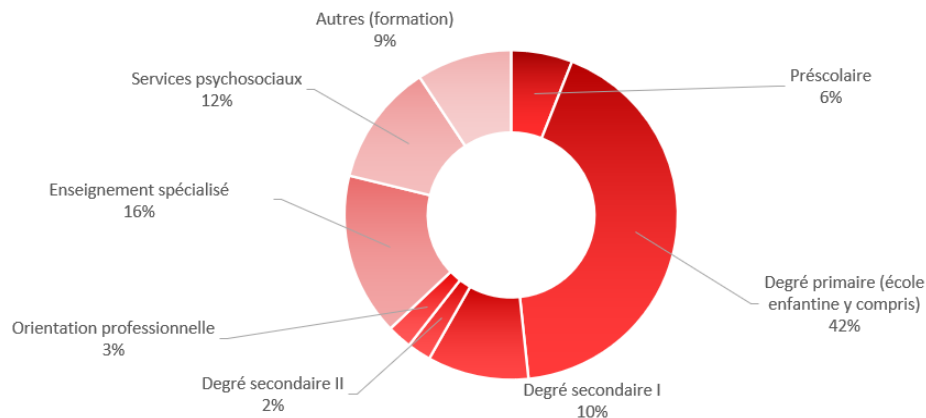


Figure 10 : Interventions dans domaine formation 2023

Les proportions n'ont pas beaucoup changé par rapport aux années précédentes. La plupart des interventions ont eu lieu au niveau primaire, suivies par les catégories « enseignement spécialisé » et « offres psychosociales ».

Le domaine de formation couvre les catégories suivantes :

Catégories	Exemple / explication
Préscolaire	Crèche, groupe de jeu, projets d'encouragement précoce
Primaire (y compris l'école maternelle)	École enfantine ou niveau d'entrée et - en règle générale - les années scolaires 1 à 6.
Degré secondaire I	En règle générale, il s'agit des années scolaires 7 à 9 (niveau supérieur jusqu'à la fin de l'école obligatoire).
Degré secondaire II	Après la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes passent ensuite au niveau secondaire II (p. ex. formation professionnelle initiale, gymnase, écoles de culture générale).
Orientation professionnelle	Case management Orientation professionnelle, conseil de carrière, etc.
Enseignement spécialisé	Logopédie, psychomotricité, encouragement des talents, cours de soutien, etc.
Offres psychosociales	Service psychologique scolaire, travail social scolaire, conseil en formation.
Autre (formation)	Les services d'interprétariat attribuent des interventions à cette catégorie lorsque l'affectation aux catégories définies n'est pas claire.

Tableau 13 : Catégories du domaine formation

4.7. Domaine d'autorités et tribunaux

4'865 des interventions, soit 1% du volume total, concernent le domaine autorités et tribunaux. En comparaison avec les autres domaines, le nombre d'interventions recensées n'a que peu augmenté par rapport à l'année précédente (2022 : 4'668 interventions). La majorité des interventions (78%) ont été effectuées sur place, même si, en comparaison avec les domaines de la santé, du social et de la formation, une bonne partie (20%) l'a été par téléphone.

nombre d'interventions	% des interventions en totale	Augmentation année précédente	Format de préférence	Moyenne de durée d'intervention
4'865	1%	4%	Sur place	73

Tableau 14 : Interventions, parts, augmentation, format et durée domaine autorités et tribunaux 2023

Les tribunaux et les autorités ne recourent que rarement aux services des services d'interprétariat, car les autorités cantonales disposent de leurs propres listes d'interprètes. Ainsi, les chiffres suivants ne reflètent qu'une petite partie des interventions d'interprétariat dans ce domaine.

La figure 10 montre la répartition des interventions dans les catégories définies pour le domaine des autorités et des tribunaux :

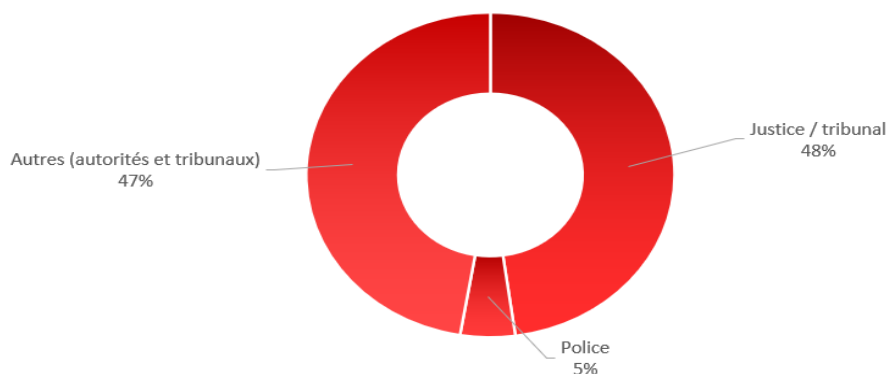


Figure 11 : Intervention dans domaine autorités et tribunaux

Le domaine autorités et tribunaux couvre les catégories suivantes :

Catégories	Exemple / explication
Justice / Tribunal	avocat / notaire, ministère public, procès, procédures judiciaires
Police	auditions, interrogatoires, etc.
Autre (autorités & tribunaux)	Les services d'interprétariat attribuent des interventions à cette catégorie lorsque l'affectation aux catégories définies n'est pas claire.

Tableau 15 : Catégories des domaines autorités et tribunaux

5. Différents formats d'interprétariat

Le chapitre suivant offre un aperçu du nombre et de la durée des interventions dans les différents formats : sur place, par téléphone, par vidéo et en médiation interculturelle (MI).

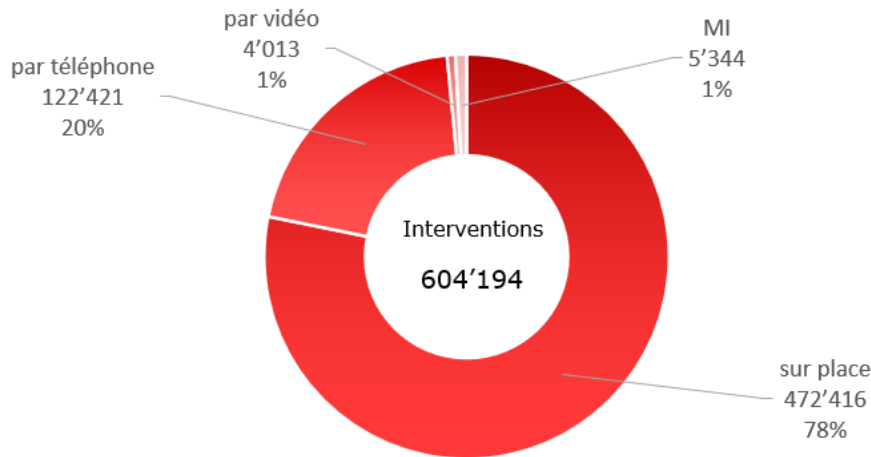


Figure 12: formats d'interventions 2023

5.1. Nombre d'interventions et d'heures par format

La figure 11 montre la répartition des interventions par format pour l'année de référence 2023.

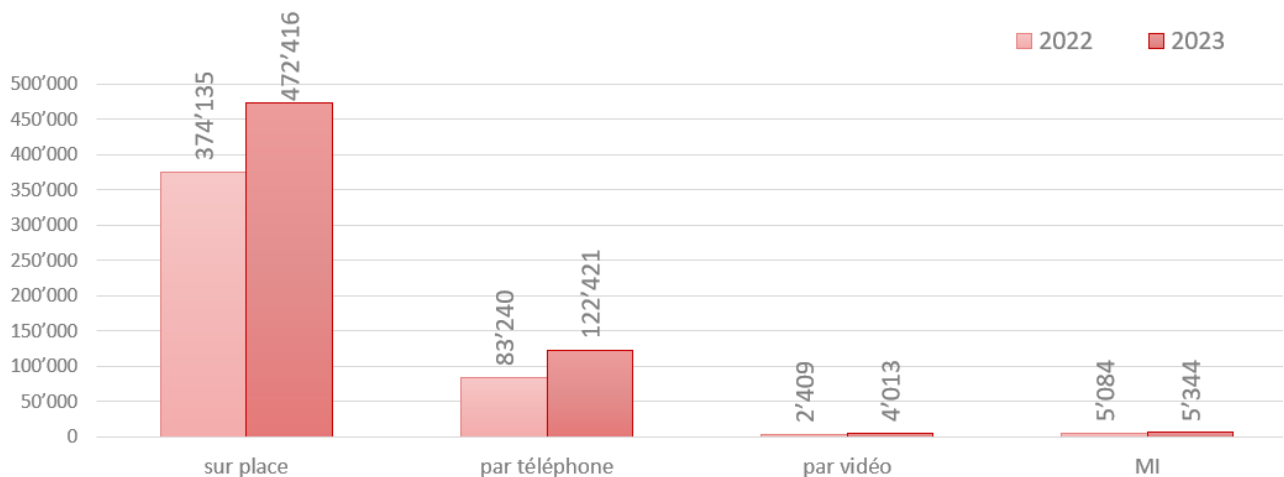


Figure 13 : formats d'interventions 2022-2023

En termes de proportion, les formats n'ont que peu changé. De 2022 à 2023, il n'y a eu que de légers déplacements, comme le montre la figure 12.

5.2. Durée des interventions par format

La durée moyenne d'intervention des interprètes (en minutes) varie selon le format de l'intervention :

	Durée (en minutes)	interventions
sur place	75	472'416
par téléphone	44	122'421
par vidéo	49	4'013
MI	183	5'344
Durée moyenne totale	69	604'194

Tableau 16 : Durée moyenne et nombre d'interventions par format 2023

La durée moyenne des interventions par téléphone et aussi par vidéo est significativement inférieure à celle des interventions sur place.

5.3. Formats d'intervention dans les services d'interprétariat

Pour l'année de référence 2023, les services d'interprétariat indiquent des interventions dans les formats suivants :

Services d'i	interventions Total	interventions sur place	interventions par téléphone	intervention par vidéo	interventions MI
ald	6'360	99.6%	0.4%	0.0%	0.0%
AOZ Medios	51'726	91.0%	9.0%	0.0%	0.0%
Appartenan	66'864	89.0%	8.1%	0.4%	2.4%
AVIC-OSEO	6'852	97.2%	2.8%	0.0%	0.0%
Bhaasha	60'554	72.5%	26.6%	0.8%	0.0%
Comprendi	36'920	92.3%	7.6%	0.1%	0.0%
Connexion	63'085	73.9%	25.8%	0.3%	0.0%
COSM	15'093	57.9%	39.9%	2.0%	0.3%
CRG	49'931	93.9%	3.0%	0.0%	3.1%
DD Zentrals	37'314	97.7%	0.7%	0.1%	1.4%
DERMAN SH	29'316	24.9%	73.5%	0.0%	1.6%
DERMAN TI	27'593	68.6%	31.4%	0.0%	0.0%
dolmX	2'236	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%
FMO	1'425	83.9%	16.1%	0.0%	0.0%
HEKS ikv	952	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%
HEKS Lingu	56'947	61.1%	38.7%	0.1%	0.1%
interunido	779	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%
se compren	52'702	68.8%	30.5%	0.6%	0.2%
Arge Verdi	29'610	97.8%	1.7%	0.4%	0.0%
Winterthur	7'935	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%

Tableau 17 : Interventions par service d'interprétariat et format 2023

La plupart des services d'interprétariat proposent différents formats. Winterthur propose uniquement de l'interprétariat sur place, dolmX uniquement de l'interprétariat par

vidéo. HEKS ikV ne propose que de la médiation interculturelle, le placement d'interprètes est assuré par HEKS Linguadukt.

5.4. L'interprétariat sur place

L'interprétariat communautaire sur place est toujours, et de loin, le format d'interprétariat le plus demandé. Au cours des trois dernières années, l'interprétariat sur place a représenté plus de 80% de toutes les interventions. En chiffres absolus, 472 416 interventions sur site ont été effectuées au cours de l'année sous revue, soit une augmentation de 21% par rapport à l'année précédente. La figure 13 montre la répartition des différents domaines de l'interprétariat sur place.

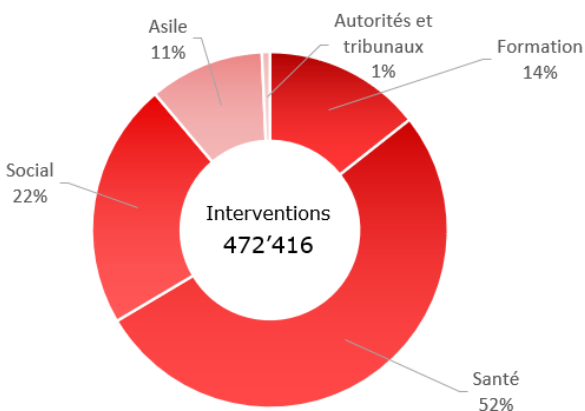


Figure 14 : Interventions d'interprétariat sur place par domaine 2023

5.5. L'interprétariat par téléphone

Au cours des trois dernières années, l'interprétariat par téléphone a représenté environ 20%. En chiffres absolus, 122 421 interventions ont été effectuées par téléphone au cours de l'année sous revue. Les interventions d'interprétariat par téléphone sont effectuées en grande partie dans le domaine de l'asile.

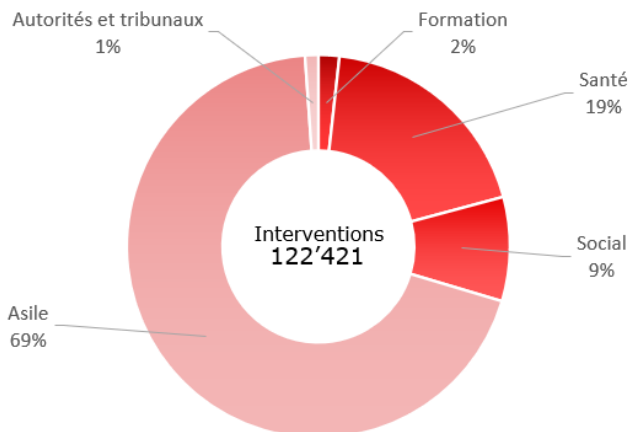


Figure 15 : Interventions d'interprétariat par téléphone par domaine 2023

5.6. L'interprétariat par vidéo

Dans le format de la vidéo-interprétariat, le nombre d'interventions a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes (2020 : 3'600 ; 2021 : 3'400 ; 2022 : 2'409).

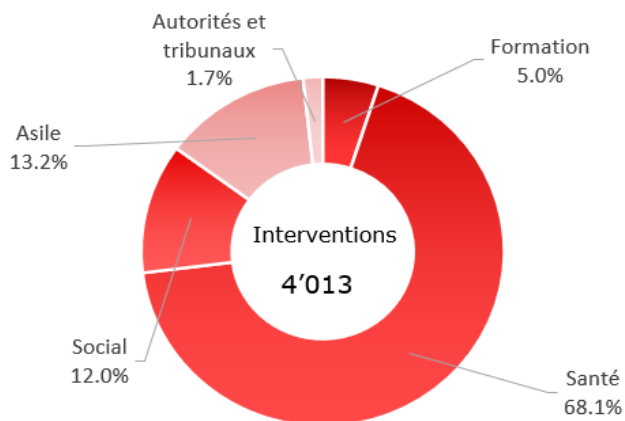


Figure 16 : : Interventions d'interprétariat par vidéo par domaine 2023

5.7. Médiation interculturelle

La médiation interculturelle concerne en principe des interventions en dehors du cadre de l'interprétariat, c'est-à-dire le travail de projet, le conseil et l'encadrement, l'activité de formation, l'animation d'entretiens ou la transmission d'informations.

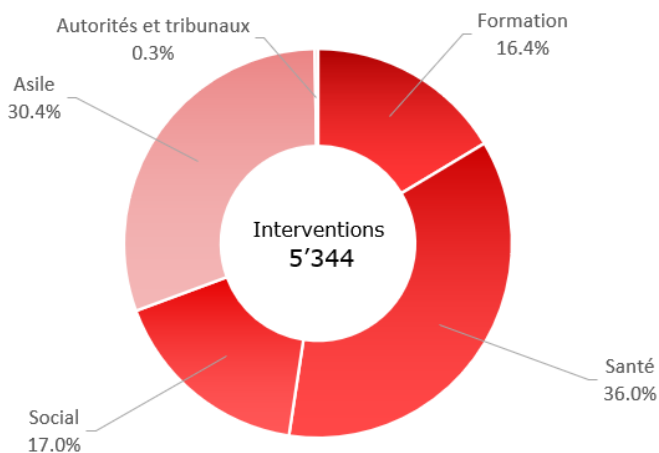


Figure 17 : Médiation interculturelle par domaine 2023

6. La qualification des interprètes et médiateurs-trices

Le chapitre suivant présente d'une part des chiffres sur le niveau de qualification des interprètes communautaires et des médiateurs interculturels, et d'autre part - ce qui est beaucoup plus important pour la question des interventions de qualité - sur les interventions selon la qualification des interprètes et des médiateurs.

6.1. Interprètes et médiateurs-trices actifs-ives

En 2023, les services d'interprétariat comptaient au total 3'453 interprètes communautaires et médiateurs interculturels actifs, c'est-à-dire des personnes qui ont reçu au moins un mandat par un service d'interprétariat au cours de l'année de référence 2023 (2022 : 3'122).

La figure 17 représente la répartition des profils de qualification des ICMI en 2022 et 2023.

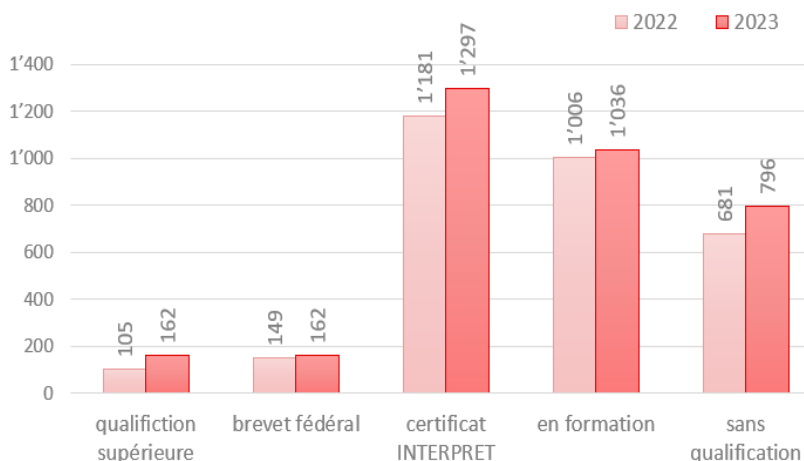


Figure 18 : Qualification des ICMI 2022-2023

Les données concernant le nombre d'interprètes sont à relativiser, car il se peut qu'un interprète travaille pour plusieurs services d'interprétariat et soit donc compté plusieurs fois. Cela signifie que ces chiffres sont potentiellement faussés par d'éventuels comptages multiples.

Cette ambiguïté peut être contournée en ne regardant pas le nombre des ICMI, mais le nombre d'interventions effectuées par des ICMI d'un certain profil de qualification. Ce chiffre est également plus pertinent pour déterminer la part de marché des MI qualifiés, car la fréquence des interventions des ICMI varie en fonction de leur qualification.

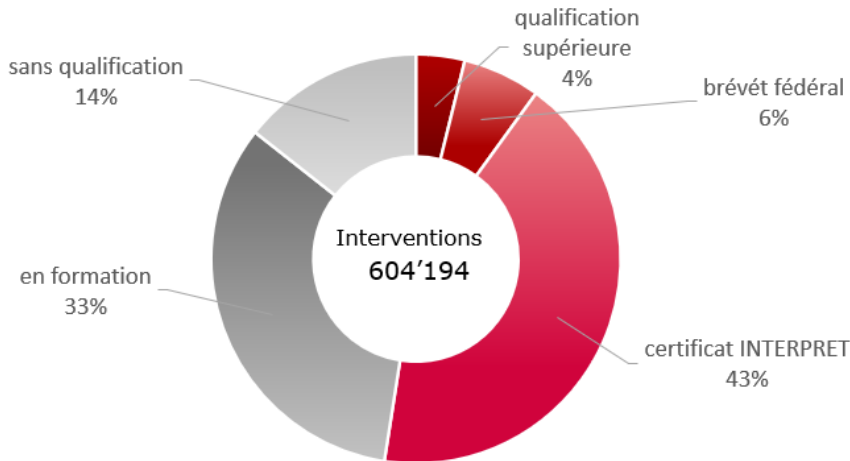


Figure 19 : Interventions par qualification 2023

6.2. Interventions par qualification des ICMI

En 2023, 317 020 interventions ont été effectuées par des interprètes et médiateurs qualifiés (c'est-à-dire titulaires d'un certificat INTERPRET, d'un brevet fédéral ou d'une qualification supérieure en interprétariat). Cela correspond à 52% des interventions.

La figure 19 montre l'évolution du nombre d'interventions selon la qualification des interprètes et des médiateurs entre 2014 et 2023.

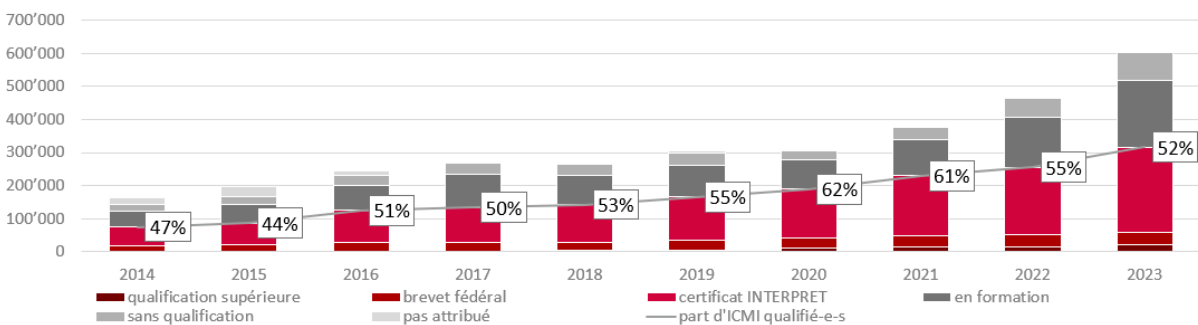


Figure 20 : Interventions par qualification 2014 bis 2023

La figure montre d'une part le nombre absolu d'interventions selon la qualification des interprètes pour les années 2014 à 2023. D'autre part, il met en évidence la part des interventions effectuées par des ICMI qualifiés (avec certificat, avec brevet fédéral, interprètes avec une qualification supérieure) pour les années concernées.

6.3. Services d'interprétariat par des interventions ICMI qualifiés

La répartition des parts d'interventions selon le profil de qualification des ICMI est très différente d'un service d'interprétariat à l'autre (figure 20)⁴.

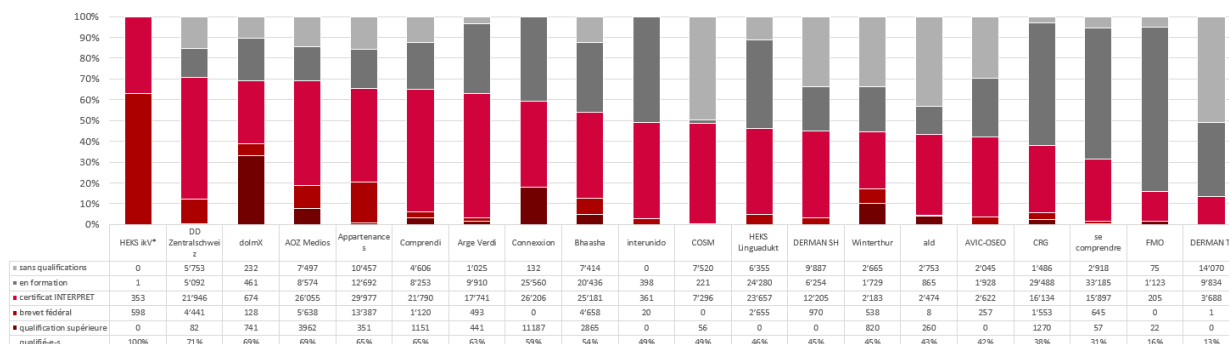


Figure 21 : Services d'interprétariat par interventions et qualifications 2023

C'est à l'EPER MI que le taux d'interventions effectuées par des MI qualifiés est le plus élevé (100%), car ce service d'interprétariat travaille avec des interprètes communautaires ayant suivi une formation spécifique. La plupart des médiateurs interculturels ont au moins un certificat ou des formations supérieures (formation MEL pour MI, certificat FSEA ou spécialiste de la migration).

Parmi les services d'interprétariat communautaire, c'est le Dolmetschdienst Zentralschweiz qui dispose du taux le plus élevé (71%). Les services d'interprétariat dolmX et AOZ Medios terminent également avec des taux de qualification élevés. dolmX et Connexion présentent un pourcentage exceptionnellement élevé d'interprètes avec une qualification supérieure. La catégorie « qualification supérieure » comprend par exemple des diplômes tels que le Master en interprétariat de conférence (HES), la Maîtrise (Ma) universitaire en interprétariat de conférence (Uni GE) ou le CAS, interprétation judiciaire et administrative ZHAW.

6.4. Interventions par ICMI selon qualification

Le nombre d'interventions effectuées par des ICMI d'un certain profil et le nombre d'ICMI permettent de calculer le nombre d'interventions qu'un-e ICMI d'un certain profil de qualification effectue en moyenne par an.

Le tableau 18 montre l'évolution du nombre d'heures effectuées selon le profil de qualification depuis 2018.

⁴ Les données relatives à la répartition des ICMI en fonction de leur qualification sont fournies par l'administration fiscale et ne peuvent pas être vérifiées par INTERPRET.

Moyenne de nombre d'interventions par interprète	2018	2019	2020	2021	2022	2023
qualification supérieure	60	54	130	179	158	144
brevet fédéral	175	207	219	214	232	229
certificat INTERPRET	94	109	123	140	174	198
en formation	91	105	102	115	151	193
sans qualification	48	51	52	68	84	109
tous interprètes	82	100	107	124	149	175

Tableau 18 : interventions par personne selon qualification 2018 bis 2023

Toutefois, la moyenne du nombre d'interventions est une donnée théorique : en raison du comptage multiple d'un nombre inconnu d'ICMI mentionné ci-dessus, ces chiffres doivent être considérés comme approximatifs. De plus, le nombre d'interventions par interprète ou médiateur interculturel varie considérablement en fonction de la combinaison linguistique, du domaine et de la région.

Les chiffres du tableau 18 montrent toutefois (bien que dans une moindre mesure) que les ICMI qualifiés sont en moyenne plus souvent utilisés que les non qualifiés. La tendance est qu'une meilleure qualification conduit à plus d'interventions.

7. Langues

En 2023, les services d'interprétariat ont enregistré des interventions dans plus de 84 langues, les (autres) langues avec un nombre d'interventions très bas étant en partie regroupées sous "Autres".

n°	langues	%	n°	langues	interventions	%	n°	langues	interventions	%
1	Turc	10.31%	37	Swahili	1'070	0.18%	73	Kurde gorani	19	0.00%
2	Dari	9.32%	38	Tchéchéne	910	0.15%	74	Malinke	18	0.00%
3	Russe	8.91%	39	Tagalog (Philippines)	898	0.15%	75	Néerlandais	14	0.00%
4	Arabe	7.91%	40	Bengali	825	0.14%	76	Birman	14	0.00%
5	Ukrainien	6.90%	41	Tigre	763	0.13%	77	Saro	12	0.00%
6	Farsi (Perse)	6.25%	42	Allemand	753	0.12%	78	Kiganda	11	0.00%
7	Tigrigna	5.83%	43	Hindi	750	0.12%	79	Moldave	11	0.00%
8	Pashto	4.96%	44	Kinyarwanda	661	0.11%	80	Malayalam	10	0.00%
9	Albanais	4.58%	45	Lingala	493	0.08%	81	Letton	8	0.00%
10	Tamoul	3.87%	46	Kikongo	429	0.07%	82	Kurde zazaki	7	0.00%
11	Portugais	3.79%	47	Slovaque	366	0.06%	83	Macédonien gorani	4	0.00%
12	Kurde kurmanci	3.79%	48	Kirundi	364	0.06%	84	Biélorusse	2	0.00%
13	Espagnol	3.33%	49	Peul	347	0.06%	85	Autres	4'438	0.73%
14	Somali	2.42%	50	Grec	318	0.05%				
15	Arabe maghrébin	2.14%	51	Panjabi	314	0.05%				
16	Géorgien	1.77%	52	Mandinga	295	0.05%				
17	Bosniaque / Croate / Serbe	1.55%	53	Romani / Rom	294	0.05%				
18	Italien	1.51%	54	Japonais	278	0.05%				
19	Anglais	1.09%	55	Ouzbek	255	0.04%				
20	Français	0.93%	56	Tchèque	194	0.03%				
21	Amharique	0.78%	57	Singhalais	177	0.03%				
22	Kurde sorani	0.76%	58	Slovène	159	0.03%				
23	Mongol	0.62%	59	Bilen	134	0.02%				
24	Roumain	0.52%	60	Azeri	128	0.02%				
25	Kurde badini	0.48%	61	Oromo	101	0.02%				
26	Macédonien	0.43%	62	Khmer (Cambodge)	99	0.02%				
27	Thaï	0.41%	63	Chinois cantonais	86	0.01%				
28	Polonais	0.36%	64	Népalais	74	0.01%				
29	Chinois mandarin	0.30%	65	Igbo	63	0.01%				
30	Hongrois	0.28%	66	Turkmène	60	0.01%				
31	Arménien	0.24%	67	Coréen	36	0.01%				
32	Twi	0.22%	68	Catalane	35	0.01%				
33	Viétnamien	0.20%	69	Suisse allemand	35	0.01%				
34	Ourdou	0.19%	70	Wolof	33	0.01%				
35	Tibétain	0.18%	71	Azerbaïdjanais	21	0.00%				
36	Bulgare	0.18%	72	Ouïghur	21	0.00%				

Tableau 19 : interventions par langues 2023

Le tableau montre que, bien que des interventions aient eu lieu dans de nombreuses langues différentes, les pourcentages chutent à moins de 5% dès la huitième langue. De nombreuses langues atteignent une part inférieure à 1%. Plus de la moitié des interventions (55%) ont lieu dans les sept langues les plus fréquentes (turc, dari, russe, arabe, ukrainien, farsi et tigrigna). Les 12 langues les plus fréquentes couvrent déjà un peu plus de 76% de toutes les interventions, les 20 plus fréquentes plus de 90%. Les 10% restants ont été effectués dans plus de 50 langues.

7.1. Langues avec le plus grand nombre d'interventions

Depuis 2016, les douze langues les plus demandées étaient toujours restées les mêmes : Arabe, tigrinya, turc, dari, farsi, tamoul, albanais, portugais, espagnol, kurde (kurmanci), somali et bosniaque/croate/serbe. Depuis 2022, la guerre en Ukraine a entraîné un changement important : l'ukrainien et le russe font désormais partie des dix langues les plus demandées. En 2023, le pashto fait son entrée parmi les dix langues les plus demandées (tableau 20).

place	2021	2022	2023
1	Arabe	Arabe	Turc
2	Tigrigna	Dari	Dari
3	Turc	Turc	Russe
4	Dari	Tigrigna	Arabe
5	Farsi (Perse)	Russe	Ukrainien
6	Tamoul	Farsi (Perse)	Farsi (Perse)
7	Albanais	Ukrainien	Tigrigna
8	Portugais	Albanais	Pashto
9	Espagnol	Tamoul	Albanais
10	Kurde Kurmanci	Portugais	Tamoul

Tableau 20 : Changements de langues les plus demandées 2021-2023

8. Bibliographie

BFS (23.02.2023): Hauptsprachen seit 1920 – ständige Wohnbevölkerung ab 15 Jahren, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bevoelkerung/sprachen-religionen/sprachen.assetdetail.24205499.html>.

Emch-Fassnacht, Lena (2021): Finanzierung professioneller Dolmetschleistungen immer noch ungeklärt, in: Schweiz Ärztezeitung. 2021;102(05):168-170. <https://doi.org/10.4414/saez.2021.19459>.

INTERPRET (2022): *Einsatzstatistiken zum interkulturellen Dolmetschen und Vermitteln 2021*. INTERPRET. <https://www.inter-pret.ch/de/service/statistiken-77.html>

INTERPRET (2023): *Kosten und Finanzierung der Ausbildung im interkulturellen Dolmetschen in der Schweiz*, INTERPRET. https://www.inter-pret.ch/de/interpret/interpret_0/projekte-und-veroeffentlichungen-85.html

Kirchhofer, Roger, Bestgen, Sarah und Mühlebach, Christine (2023): *Through2gether – Wie hat sich der Sozialbereich seit der COVID-19-Pandemie digital entwickelt?*. sozialinfo.ch. <https://www.sozialinfo.ch/digitalisierung/fokusartikel/through2gether-wie-hat-sich-der-sozialbereich-seit-der-covid-19-pandemie-digital-entwickelt> (zuletzt gesehen am 20.06.2023)

SEM (2023): *Asylstatistik 2022*. Staatssekretariat für Migration SEM. <https://www.sem.admin.ch/sem/de/home/sem/medien/mm.msg-id-93006.html>